



# ASSOCIATION AL BAWSALA

Rapport Général du Commissaire Aux  
Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2018

Octobre 2020



## CONTENU

I-	RAPPORT GENERAL.....	3
II-	ÉTATS FINANCIERS.....	6

## ASSOCIATION AL BAWSALA

### Rapport Général du commissaire aux comptes États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2018

**Messieurs les Membres du Comité Directeur de l'Association « AL BAWSALA »,**

#### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 19 juin 2020, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'association «AL BAWSALA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Ces états financiers font ressortir des actifs nets de 916 467 DT y compris un excédent de l'exercice de 150 669 DT au 31 décembre 2018.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### 2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve sur le point ci-après.

L'association ne nous a pas communiqué le procès-verbal d'inventaire de la caisse au 31 décembre 2018. En effet, l'association nous a communiqué un procès-verbal établi par un huissier de justice en date du 29 juillet 2019 attestant des dégâts subis à la suite des fuites des eaux qui ont eu lieu au local de l'association et qui ont endommagé plusieurs de ses documents.

De plus, nous n'avons pas pu assister à l'inventaire de la caisse étant donné que notre nomination est intervenue après la date de clôture des comptes. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité et la mesure de ce compte tel que présenté dans les états financiers de l'association «AL BAWALA » arrêtés au 31 décembre 2018.

### **3. Responsabilités du comité directeur pour les états financiers**

Le comité directeur est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au comité directeur de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

**K&B Partners**

**Anis BEN ABDALLAH**

**Tunis, le 12 Octobre 2020**



partners  
Tél: 71 94 17 81  
Business Advisors Fax: 71 94 17 93  
Boulevard de la Terre - Yasmine Tower  
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis

## ÉTATS FINANCIERS

# AL BAWBALA

## État de la situation financière

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<b>Actifs</b>	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2018	2017
Liquidités et équivalents de liquidités	V.1.	798 641	755 591
Autres actifs courants		90 383	30 742
Provisions		(26 317)	(13 754)
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>V.2.</b>	<b>64 066</b>	<b>16 988</b>
Stocks des approvisionnements	V.3.	25 457	25 457
Immobilisations corporelles	V.4.	178 810	43 888
Immobilisations incorporelles	V.4.	18 004	0
Immobilisations financières	V.5.	7 887	7 887
<b>Total des actifs</b>		<b>1 092 866</b>	<b>849 812</b>
<b>Passifs et actifs nets</b>			
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.6.	36	0
Autres passifs courants	V.7.	138 034	80 085
Fournisseurs et comptes rattachés	V.8.	29 232	1 605
Autres passifs non courants	V.9.	9 097	2 323
<b>Total des passifs</b>		<b>176 398</b>	<b>84 014</b>
Excédent reportés		740 341	566 503
Excédent de l'exercice		150 669	173 838
Modifications comptables		25 457	25 457
<b>Total des actifs nets</b>		<b>916 467</b>	<b>765 798</b>
<b>Total des passifs et actifs nets</b>		<b>1 092 866</b>	<b>849 812</b>

# AL BAWSALA

## État des produits et charges

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au 31 Décembre	
	Notes	2018	2017
<b>Produits</b>			
Subventions de fonctionnement	V.10.	1 428 769	946 271
Autres gains		16	20
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 428 785</b>	<b>946 291</b>
<b>Charges</b>			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	V.11.	163 379	47 376
Charges de personnel	V.12.	777 790	538 457
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.13.	61 595	31 231
Autres charges courantes	V.14.	274 537	154 744
Charges financières nettes		274	499
Autres pertes ordinaires		541	145
<b>Total des charges</b>		<b>1 278 116</b>	<b>772 452</b>
<b>Excédent des produits sur les charges de l'exercice avant modifications comptables</b>		<b>150 669</b>	<b>173 838</b>
Effets des modifications comptables		0	25 457
<b>Excédent des produits sur les charges de l'exercice</b>		<b>150 669</b>	<b>199 295</b>

# AL BAWSALA

## État des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice clos le 31	
	Décembre	
	2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</b>		
Encaissement des subventions de fonctionnement	1 428 769	946 271
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	(585 859)	(199 411)
Décaissement des rémunérations versées au personnel	(614 444)	(523 155)
<b>Flux de Trésorerie provenant des activités courantes</b>	<b>228 466</b>	<b>223 705</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
* Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles	(185 451)	(6 922)
* Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0	(2 600)
<b>Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(185 451)</b>	<b>(9 522)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
* Encaissement provenant des emprunts	0	0
* Remboursements d'emprunts	0	0
<b>Flux de Trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>43 015</b>	<b>214 183</b>
* Trésorerie au début de l'exercice	755 591	541 408
<b>* Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>798 606</b>	<b>755 591</b>

# NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

## I. Présentation de l'association

L'association « AL BAWSALA » est une association créée en 2012 représentée par son président Monsieur Selim KHARRAT.

Elle est régie par les dispositions du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

Le siège social de l'association est situé à Rue Appolo XI, cité Mahrajène , 1082 Tunis, Tunisie.

Les objectifs d'action de l'association sont :

- Veiller au respect des droits fondamentaux et des libertés individuelles, défendre l'idée de progrès social et d'émancipation du citoyen ;
- Sensibiliser le citoyen sur l'impact de son rôle sur la vie politique & sociale ;
- Etablir un processus de contrôle du travail des élus et responsable politiques ;
- Créer et mettre en place des outils de mesure de l'éthique politique et de gouvernance ;
- Offrir aux citoyens l'accès libre et facile aux informations liées à l'exercice politique de leurs élus ;
- Développer et mettre à disposition du citoyen des outils qui lui permettront de forger une opinion objective et de faire un choix politique responsable.

Les fondateurs de l'association ont adressé au Secrétaire Général du Gouvernement la lettre recommandée, tel que prévue par l'article 10 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, et ce, le 26 Mars 2012 sous le Numéro RR868909595TN.

La constitution de l'association « AL BAWSALA » a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne N°63 du 26 Mai 2012. L'association est régie par les dispositions du décret-loi N°2011-88 du 24 Septembre 2011 portant organisation des associations.

Le Bureau Exécutif de l'association est composé, en 2018, des membres suivants :

- Président : M. Selim KHARRAT
- Trésorière : Mme Salma NAGRA
- Directrice exécutive : Mme Nessrine JELALIA

Le Comité Directeur de l'association est composé, en 2018, des membres suivants :

- Président : M. Selim KHARRAT
- Administrateurs : M. Meher TEKAYA  
M. Youssef MAHMOUD  
Mme Nadia BOULIFA  
Mme Amira YAHYAOUI

## **II. Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes**

Les comptes de l'association «AL BAWSALA» sont tenus conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et notamment la norme comptable Tunisienne n° 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs.

L'exercice comptable et fiscal s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles prévus par la Norme Comptable Tunisienne n° 45.

## **III. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base et notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes.

## **IV. Note sur les principales méthodes de comptabilisation retenues**

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs adoptés par l'association «AL BAWSALA» pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

### **IV.1. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises par l'association «AL BAWSALA » sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée de vie probable. Les taux d'amortissement appliqués se détaillent comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement
Agencements, aménagements & installations	10%
Mobilier de bureau	20%
Matériel informatique	33,33%

#### IV.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées exclusivement de logiciels informatiques. Elles sont amorties au taux de 33,33%.

### V. Notes afférentes aux éléments figurant dans le corps des états financiers

#### V.1. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à un solde net de 798 641 DT au 31 décembre 2018 contre 755 591 au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018 (en DT)	Solde au 31/12/2017 (en DT)	Variation (en DT)
UIB TND	595 336	5 011	590 325
ATTIJARI BANQUE	118 917	280 510	(161 592)
BIAT	79 506	464 687	(385 181)
Blocage et déblocage	5 000	5 000	0
Caisse	2 615	384	2 231
<b>Total liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>801 374</b>	<b>755 591</b>	<b>45 783</b>
Provision banque	(2 733)	0	(2 733)
<b>Total net</b>	<b>798 641</b>	<b>755 591</b>	<b>43 050</b>

#### V.2. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent une valeur comptable nette de 64 066 DT au 31 décembre 2018 contre 16 988 au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018 (en DT)	Solde au 31/12/2017 (en DT)	Variation (en DT)
Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes	32 220	0	32 220
Fournisseurs débiteurs	25 977	6 867	19 110
Débiteurs divers	20 843	10 981	9 862
Charges constatées d'avance	8 421	7 298	1 123
Fournisseurs, avances et acomptes	2 417	2 417	0
Etat, retenues à la source à régulariser	505	1 178	(674)
Avances au personnel	0	2 000	(2 000)
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>90 383</b>	<b>30 742</b>	<b>59 641</b>
- Provision pour dépréciation des comptes débiteurs	(26 317)	(13 754)	(12 563)
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>64 066</b>	<b>16 988</b>	<b>47 078</b>

### **V.3. Stocks des approvisionnements**

Les Stocks des approvisionnements présentent une valeur comptable nette de 25 457 DT au 31 décembre 2018 qui est la même valeur au 31 décembre 2017. Ils sont constitués de stocks de bornes.

#### V.4. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles de l'association présentent au 31 décembre 2018 une valeur comptable nette de 196 814 DT contre 43 888 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions 2018	Valeur Brute au 31/12/2018	Amortissements & provisions antérieurs	Dotation aux amort. de l'exercice	Total des Amortissements et provisions	VCN au 31/12/2018
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>136 999</b>	<b>173 905</b>	<b>310 904</b>	<b>93 111</b>	<b>38 983</b>	<b>132 094</b>	<b>178 810</b>
Agencements, aménagements & installations	7 465	74 144	81 609	2 903	1 760	4 663	76 946
Mobilier de bureau	62 424	25 493	87 918	37 623	9 690	47 314	40 604
Matériel informatique	67 110	74 268	141 378	52 585	27 533	80 118	61 260
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>18 546</b>	<b>18 546</b>	<b>0</b>	<b>542</b>	<b>542</b>	<b>18 004</b>
Logiciel	0	18 546	18 546	0	542	542	18 004
<b>Total général</b>	<b>136 999</b>	<b>192 451</b>	<b>329 450</b>	<b>93 111</b>	<b>39 525</b>	<b>132 636</b>	<b>196 814</b>

## V.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2018 à une valeur comptable nette de 7 887 DT qui est la même valeur au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018 (en DT)	Solde au 31/12/2017 (en DT)	Variation (en DT)
Dépôts & cautionnements	7 887	7 887	0
<b>Total</b>	<b>7 887</b>	<b>7 887</b>	<b>0</b>

## V.6. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 36 DT au 31 décembre 2018 contre une valeur nulle au 31 décembre 2017.

## V.7. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 138 034 DT au 31 décembre 2018 contre 80 085 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018 (en DT)	Solde au 31/12/2017 (en DT)	Variation (en DT)
CNSS	48 361	27 534	20 827
Etat, impôts à payer	46 019	16 268	29 751
Charges à payer	21 884	23 052	(1 167)
Dettes provisionnées pour congés à payer	21 137	12 286	8 851
Créditeurs divers	633	0	633
Personnel, rémunérations dues	0	946	(946)
<b>Total</b>	<b>138 034</b>	<b>80 085</b>	<b>57 949</b>

## V.8. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 29 232 DT au 31 décembre 2018 contre 1 605 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018 (en DT)	Solde au 31/12/2017 (en DT)	Variation (en DT)
Fournisseurs factures non parvenues	29 213	0	29 213
Fournisseurs d'immobilisation	19	19	0
Fournisseurs d'exploitation	0	1 587	(1 587)
<b>Total</b>	<b>29 232</b>	<b>1 605</b>	<b>27 626</b>

### V.9. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent à 9 097 DT au 31 décembre 2018 contre 2 323 DT au 31 décembre 2017 et sont constitués de provisions pour risques et charges.

### V.10. Subventions de fonctionnement

Les dons s'élèvent à 1 428 769 DT en 2018 contre 946 271 en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Fonds reçu de la « Fondation To Promote Open Society »	496 870	29 944	466 926
Fonds reçu d'« OXFAM NOVIB »	443 875	472 063	(28 188)
Fonds reçu de « l'Union Européenne »	295 640	349 494	(53 854)
Fonds reçu de l'Ambassade de l'Allemagne »	172 072	94 770	77 302
Fonds reçu de la « United nations »	19 812	0	19 812
Fonds de la part de Mohamed Ameer	500	0	500
<b>Total dons</b>	<b>1 428 769</b>	<b>946 271</b>	<b>482 498</b>

### V.11. Achats consommés de fournitures et approvisionnements

Les achats consommés de fournitures et approvisionnements s'élèvent à 163 379 DT en 2018 contre 47 376 en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Achats d'études et de prestations de services	133 228	27 930	105 297
Achats consommables	30 151	19 446	10 705
<b>Total achats consommés</b>	<b>163 379</b>	<b>47 376</b>	<b>116 003</b>

### V.12. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 777 790 DT en 2018 contre 538 457 en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Salaires et appointements	670 377	459 651	210 726
Charges sociales	107 413	78 806	28 607
<b>Total charges de personnel</b>	<b>777 790</b>	<b>538 457</b>	<b>239 333</b>

### V.13. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 61 595 DT en 2018 contre 31 231 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>Variation</b>
Dotation aux amortissements	39 525	24 232	15 293
Dotation aux provisions	22 070	6 999	15 071
<b>Total dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>61 595</b>	<b>31 231</b>	<b>30 364</b>

#### **V.14. Autres charges courantes**

Les autres charges courantes s'élèvent à 274 537 DT en 2018 contre 154 744 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>Variation</b>
Missions et réceptions	137 365	7 967	129 398
Location	54 083	67 137	(13 055)
Honoraires	32 623	16 146	16 477
Entretien & réparation	13 342	3 372	9 970
Frais postaux et frais de télécommunication	10 900	7 330	3 570
Dons	10 237	0	10 237
Impôts & taxes	7 230	6 515	715
Etudes et prestations de service	5 428	16 865	(11 437)
Services bancaires et assimilé	2 356	1 431	925
Assurances	973	0	973
Publicité, publications, relations publiques	0	27 980	(27 980)
<b>Total autres charges courantes</b>	<b>274 537</b>	<b>154 744</b>	<b>119 793</b>